

MUNICIPALITÉ+FAMILLE

LE « PENSER ET AGIR FAMILLE / AÎNÉ » DU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

hiver 2015

volume numéro

12.1



27^e COLLOQUE ANNUEL
S'UNIR POUR LES FAMILLES
ET LES AÎNÉS DANS UNE
GOUVERNANCE RENOUVELÉE

Pacte fiscal 2015

Entrevues avec Suzanne Roy,
Alain Rayes et Richard Lehoux

Conférence Child in the City au Danemark
LES PARTICIPANTS RACONTENT LEUR EXPÉRIENCE



Le Carrefour action municipale et famille, chef de file du *penser et agir famille / aîné* au Québec

Un lieu d'échange, de partage, de réflexion, de recherche et de développement pour les municipalités et les MRC intéressées par le développement d'une politique familiale municipale. Le Carrefour fournit des services d'animation, de promotion, d'information, de formation et de soutien en matière de politiques familiales municipales.

Contactez-nous:

450 466-9777

info@carrefourmunicipal.qc.ca

www.camf.ca

Courrier des lecteurs

Faites-nous connaître votre opinion, vos belles réalisations, vos événements ou votre coup de cœur! Il nous fera plaisir de les partager avec nos lecteurs et lectrices.

Date de tombée des textes du prochain numéro:
11 septembre 2015.

sommaire

3 ÉDITORIAL

L'union fait la force!

4 POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

Des nouvelles PFM

7 ENFANTS

Cinq nouvelles municipalités ont reçu l'accréditation
Municipalité amie des enfants

Quatre municipalités ont renouvelé leur accréditation
Municipalité amie des enfants

Conférence *Child in the City* au Danemark

Les participants de la délégation nous racontent
leur expérience

Marche de solidarité du 20 novembre

12 SAINES HABITUDES DE VIE

Permettre aux familles de jouer dans la rue
de façon sécuritaire, est-ce possible?

Le CAMF à la rencontre des élus et responsables
municipaux de la PFM dans le cadre de sa tournée
sur les saines habitudes de vie

Travailler au niveau de la sécurité des routes
municipales: des programmes d'aide financière

La banque des 1001 mesures +

14 MUNICIPALITÉ

Pacte fiscal 2015: entrevues avec Suzanne Roy,
Alain Rayes et Richard Lehoux

Contre l'intimidation au sein des municipalités:
les recommandations du CAMF

Portrait d'un membre: La Tuque

Un 26^e colloque qui en dit long

18 RENDEZ-VOUS ANNUEL

Retour sur la Journée de partage d'échange et de
réflexion *Municipalité amie des enfants* (13 février 2015)

19 À VOIR ET À LIRE + CALENDRIER

20 27^e COLLOQUE DU CAMF 7-8-9 MAI 2015 À MONTMAGNY



éditorial

Marc-André Plante, directeur général, CAMF

L'UNION FAIT LA FORCE!

Difficile de faire abstraction d'un contexte général qui invite à réduire les dépenses alors que les attentes des citoyens sont de plus en plus diversifiées et complexes. L'adoption du *Pacte fiscal 2015* entre le gouvernement du Québec et le monde municipal provoque assurément une revue de vos engagements financiers dans plusieurs projets locaux. Soyez sans crainte, vous n'êtes pas seuls dans cette situation. J'aurai l'occasion de vous exposer quelques changements à venir au sein même du CAMF.

Par ailleurs, la révision des dépenses municipales est aussi l'occasion de revoir vos priorités et d'identifier celles qui auront un impact plus important sur le développement de votre communauté. La conjoncture actuelle peut en amener certains à se demander si la politique familiale municipale (PFM) et le plan d'action *Municipalité amie des aînés (MADA)* figureront encore dans vos orientations pour l'année à venir. On peut certes hésiter à prendre un engagement municipal sur trois ans alors que l'on ignore les résultats globaux de la révision complète des programmes gouvernementaux à Québec. Cet exercice suscite naturellement des inquiétudes, mais la pertinence d'agir localement pour les familles et les aînés demeure.

Vous êtes les promoteurs d'une politique familiale locale depuis plus de 25 ans. Vous serez bientôt plus de 200 municipalités à entreprendre la mise à jour de votre PFM et votre démarche MADA. C'est le bon moment de prioriser vos projets en compagnie des familles et des aînés de votre milieu. Il est souvent plus facile de faire des choix collectifs que d'imposer des décisions qui auront pour conséquence de démobiler partenaires et citoyens. Il ne faut pas oublier que seuls, nous allons plus vite, mais ensemble nous allons plus loin.

Pour ma part, je vous invite à continuer de miser sur les projets qui font déjà consensus au sein de votre communauté et qui ont une capacité à court terme de mobiliser les partenaires de votre territoire. En période d'incertitude, la population doit pouvoir compter sur une politique qui, en tenant compte des besoins des plus petits jusqu'aux personnes aînées, contribue à la stabilité du milieu!

La rigueur touche aussi le CAMF

Le contexte oblige aussi plusieurs organismes nationaux à revoir leurs priorités et réduire leurs dépenses. Le CAMF ne fait pas exception à cette règle. Bien que le ministère de la Famille demeure très coopératif par rapport à l'évolution de notre situation financière, le Conseil d'administration devra réduire certaines dépenses administratives de l'organisme. Par exemple, nous avons entrepris un processus de réduction des coûts pour la production du magazine *Municipalité + famille* entre autres par la diminution du nombre de copies lors de l'envoi postal. Une version électronique sera dorénavant disponible plus rapidement au www.camf.ca.

Soyez assurés que notre objectif est de garder le cap sur la qualité de nos activités et services.



Le CAMF sur la route...

Malgré la révision de nos dépenses, le CAMF croit, pour une troisième année consécutive, important de tenir des rencontres dans chacune des régions du Québec en vue de réunir les responsables des questions « famille » et « aîné » (RQF/A). Cette année, le thème sera *Les saines habitudes de vie et les politiques familiales municipales*. Vous êtes nombreux à vous déplacer et c'est pour moi un réel plaisir de vous y rencontrer. En page 13, les objectifs de cette tournée vous permettront d'en apprendre davantage. À titre indicatif, cette initiative a reçu l'appui financier de *Québec en forme* dans le cadre d'un projet développé par le CAMF depuis 2011. Et encore une fois, ces rencontres seront gratuites pour tous afin de rendre visible, auprès de vos conseils municipaux, l'apport concret du CAMF en retour de votre contribution annuelle. Merci à l'avance de continuer à nous faire confiance!

Une assemblée générale importante

Lors de l'assemblée générale du 8 mai prochain, j'aurai l'occasion de faire rapport aux membres du plan pour réduire les dépenses et accroître nos revenus. Votre présence au prochain Colloque annuel (7 au 9 mai 2015 à Montmagny) serait des plus appréciées pour nous appuyer dans cette transition et démontrer votre appartenance au réseau du CAMF. Le contexte est peut-être difficile, mais l'importance de **nous unir** est incontournable pour maintenir la vitalité du CAMF et être en mesure de poursuivre notre mission si essentielle auprès des familles et des aînés! □

DES NOUVELLES PFM/MADA



La Tuque (Mauricie) 11 059 habitants

La Tuque a procédé à la mise à jour de sa politique familiale municipale pour, cette fois-ci, y inclure la démarche *Municipalité amie des aînés*. Parmi les actions de la politique, on retrouve :

- poursuivre la collaboration avec la Sûreté du Québec, (présence sur divers comités);
- ajouter des boutons aux traverses piétonnières et adapter la durée afin de tenir compte des personnes âgées ou à mobilité réduite;
- coopérer avec les organismes qui planifient des activités de loisirs et culturelles adaptées aux besoins de la communauté;
- installer une patinoire sans hockey;
- soutenir les organismes qui offrent du soutien aux proches aidants pour le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie;
- poursuivre les projets de collations (IGA) au primaire et au secondaire.

Arrondissement Saint-Léonard (Montréal)

L'arrondissement de Saint-Léonard a procédé à sa toute première démarche *Municipalité amie des aînés* et a produit un plan d'action dans lequel on retrouve :

- promouvoir les services offerts aux aînés par les organismes reconnus;
- rechercher, en collaboration avec les organismes reconnus, de nouvelles occasions pour valoriser la participation des aînés dans la communauté;
- soutenir l'organisation et promouvoir la tenue du *Salon des aînés*;
- développer une formule d'initiation aux activités offertes par la DAPDC afin de connaître la programmation;
- adapter les outils de communication, notamment en créant une section *Aînés* dans le site Web et les répertoires d'activités de l'arrondissement et en prévoyant une signature distinctive à cet effet;
- mettre en place et tenir occasionnellement un *stand* d'information destiné aux aînés dans les lieux publics ou lors d'événements spéciaux.

Blue Sea (Outaouais) 641 habitants

Blue Sea offre à ses familles et ses aînés une toute première politique rassemblant des actions qui visent à améliorer leur qualité de vie au sein de la municipalité. Parmi ces actions, on retrouve :

- instaurer un rabais pour les familles ayant deux enfants ou plus lors des fêtes et festivités diverses;
- offrir des ateliers de cuisine santé;
- éduquer les enfants au jardinage et ses bienfaits en partageant le jardin communautaire avec eux, tout en favorisant la découverte de nouveaux légumes (dégustation);
- mettre sur pied un comité local de sécurité publique comprenant des élus, des fonctionnaires municipaux et des représentants des partenaires et tenir au moins une journée annuelle de réflexion sur les enjeux et les défis en matière de sécurité à Blue Sea;
- organiser des fêtes ou des activités physiques gratuites où des aliments santé sont offerts gratuitement ou à moindre coûts.

Saint-Mathieu-d'Harricana (Abitibi-Témiscamingue) 717 habitants

Cette petite municipalité nous présente sa première politique familiale et des aînés avec un plan d'action favorisant les saines habitudes de vie au sein de la population. Parmi les actions que la Ville s'engage à réaliser, on retrouve :

- diffuser les ressources connues de Saint-Mathieu-d'Harricana offrant des services de garde et de soutien aux familles à travers les canaux de communication habituels de la municipalité;
- promouvoir et supporter l'inscription des familles aux loisirs et à la vie communautaire de la municipalité sur le portail du site Web;
- définir la collaboration possible avec l'équipe-école pour l'utilisation du gymnase pendant la période estivale;
- élaborer le cahier de charge et faire une recherche de subvention dans le but d'installer un bloc sanitaire au parc d'amusement intergénérationnel accessible aux personnes à mobilité réduite;
- mettre en place un comité de jumelage pour soutenir les aînés susceptibles d'être isolés;
- effectuer une demande de subvention salariale afin d'engager un employé pour soutenir nos aînés (tonte de pelouse, peinture, etc.);
- soutenir concrètement les projets visant à faciliter les déplacements des familles et des aînés.



Mandeville (Lanaudière) 2087 habitants

Mandeville offre une toute première politique familiale et des aînés à sa population. Dans cette politique, un retrouve un plan d'action avec plusieurs initiatives mises de l'avant, dont :

- revoir la signalisation des traverses piétonnières aux endroits d'affluence et évaluer la possibilité d'apporter les modifications;
- contacter la MRC en vue d'offrir le service *PAIR* aux personnes âgées isolées;
- souligner les bons coups des aînés par les différents moyens de communication;
- former un comité pour aider au recrutement de bénévoles pour les organisations;
- organiser des rencontres d'information sur les services à domicile offerts;
- rencontrer la direction et le conseil d'établissement pour tenter à nouveau d'établir un service de garde à l'école;
- faire une recherche sur les moyens de financement pour une résidence pour personnes âgées;
- promouvoir le *Taxibus* par l'intermédiaire de nos publications respectives.

Boucherville (Montréal) 41 466 habitants

Ayant déjà une politique familiale municipale, Boucherville a élaboré sa première politique *Municipalité amie des aînés* dans un document distinct. Parmi les nombreuses actions dont la municipalité s'engage à accomplir, on retrouve :

- réaliser des activités de sensibilisation auprès des propriétaires de commerces et de centres commerciaux pour les sensibiliser aux difficultés vécues par les personnes âgées lorsqu'elles doivent accéder aux commerces et y circuler;
- réaliser une analyse de la « marchabilité » des quartiers;
- organiser, en collaboration avec les organismes et les résidences pour aînés de Boucherville, des rencontres d'information et de sensibilisation sur les thèmes de l'abus, de la maltraitance et de la fraude;
- mettre en place un secrétariat des aînés.

Saint-Gabriel (Lanaudière) 2780 habitants

Ayant été reconnue *Municipalité amie des enfants* en 2012 grâce à sa politique familiale municipale favorisant le développement global des enfants, Saint-Gabriel a procédé à une mise à jour de cette politique pour y inclure cette fois-ci la démarche *Municipalité amie des aînés*.

Parmi les actions de la politique, on retrouve :

- travailler sur la refonte du site Internet de Ville Saint-Gabriel en pensant familles et aînés (onglet, visuel, etc.);
- offrir des choix alimentaires santé dans les événements de la ville;
- installer des supports à vélo dans les lieux publics et encourager les entreprises dans la ville à faire de même;
- vérifier la possibilité d'instaurer un programme de « pedibus » pour les enfants;
- évaluer la possibilité de mettre en place un lien de transport en commun entre Ville Saint-Gabriel et Berthierville;
- évaluer la possibilité d'acquérir de nouveaux espaces verts avec le nouveau plan d'urbanisme;
- améliorer le mobilier urbain du parc (tables, bancs, abreuvoir);
- poursuivre le projet de la *Roulotte* de Paul Buissonneau en offrant davantage de spectacles à Ville Saint-Gabriel.

Lac-Supérieur (Laurentides) 1912 habitants

La municipalité de Lac-Supérieur a procédé à la réalisation de sa première politique familiale municipale incluant la démarche *Municipalité amie des aînés* et les saines habitudes de vie. Dans le plan d'action, on retrouve plusieurs initiatives, telles :

- prévoir des onglets distincts pour les familles et les aînés sur le site Internet et ajouter des hyperliens vers les sites des organismes ciblant les familles et les aînés, ainsi qu'un onglet distinct pour les jeunes de 10 à 17 ans;
- inclure un volet sur la saine alimentation dans les activités estivales des camps de jour (dégustations, visite de producteurs, etc.);
- prévoir, dans le schéma d'aménagement municipal, une zone pour l'éventuelle construction d'une résidence pour aînés autonomes ou semi-autonomes et adopter des mesures incitatives en ce sens;
- étudier la possibilité de créer, à Lac-Supérieur, une école alternative jumelée à une garderie;
- organiser une « fête de la récolte » et y convier les commerçants locaux et régionaux (prévoir une conférence sur la saine alimentation par le CSSS des Sommets);
- organiser des matinées et des soirées cinéma pour toute la famille (intergénérationnelles) et des projections réservées aux adolescents;
- interdire la vente et la distribution de boissons énergisantes lors d'activités ou d'événements se déroulant sur les immeubles de la municipalité.



MRC de Pierre-de-Saurel (Montérégie) 51 200 habitants

Ayant déjà adopté une politique familiale avec un programme de certification pour les organismes qui soutiennent l'amélioration de la qualité de vie des familles, la MRC de Pierre-de-Saurel se penche maintenant sur la qualité de vie des aînés avec la démarche *Municipalité amie des aînés*. Parmi les actions du plan, on retrouve :

- poursuivre le partenariat avec la Société d'habitation du Québec afin d'assurer la mise en place de programmes de rénovation domiciliaire afin de contribuer au maintien à domicile ;
- sensibiliser les administrations municipales en posant un diagnostic des contraintes reliées à l'accessibilité des services dans chacune des municipalités rurales ;
- intégrer, dans le plan de sécurité civile, différentes mesures répondant aux particularités des citoyens aînés et en perte d'autonomie ;
- encourager les services de sécurité incendie de la région à développer différentes mesures d'urgence destinées aux personnes non autonomes ;
- collaborer avec différents organismes du milieu au développement d'un service d'accompagnement pour les nouveaux utilisateurs aînés ;
- encourager le développement d'une programmation *Aînés-Actifs*, dans le cadre du défi 5-30 *Équilibre*, volet *Municipalités et familles*, sur tout le territoire de la MRC.

Saint-Côme (Lanaudière) 2 245 habitants

Saint-Côme présente sa toute première politique familiale et des aînés. Parmi les actions qu'on retrouve dans cette politique, il y a :

- concevoir une offre d'activités pour les familles ayant des enfants de 0-5 ans ;
- augmenter le nombre de places de stationnement pour personnes à mobilité réduite au Centre de Loisirs Marcel Thériault ;
- aménager des trottoirs jusqu'au Marché Tradition et améliorer l'éclairage ;
- travailler sur la pérennité du service d'infirmière rurale dédiée aux personnes de 55 ans et plus ;
- élaborer une offre d'activités sportives et culturelles plus accessibles pour les personnes moins nanties ;
- mettre en place une résidence pour aînés avec services accessibles ;
- informer les citoyens des services de maintien à domicile existants et de l'aide aux proches aidants.

Gaspé (Gaspésie-Île-de-la-Madeleine) 15 100 habitants

Ayant déjà une politique familiale municipale, Gaspé offre maintenant une politique *Municipalité amie des aînés* destinée à améliorer la qualité et l'intégration de ceux-ci au sein de la municipalité. Parmi les actions du plan, on retrouve :

- structurer de nouvelles activités qui font appel aux compétences des aînés et qui répondent à leurs besoins changeants ;
- collaborer avec le Cégep et les établissements scolaires afin de prévoir des temps d'utilisation des infrastructures sportives pour les aînés ;
- dans le secteur de Saint-Majorique, voir à la faisabilité d'aménager un petit parc linéaire permettant de se promener en sécurité et mettant en valeur la vue sur la baie de la rivière Dartmouth ;
- installer des bancs le long de certaines rues piétonnières ;
- voir à ce que les organismes dont la majorité des membres sont des aînés reçoivent une information personnalisée sur le système de transport collectif ;
- produire et diffuser auprès des aînés un dépliant d'information sur les incitatifs fiscaux mis en place pour encourager l'ajout de logements intergénérationnels adaptés aux résidences unifamiliales.

MRC des Maskoutains (Montérégie) 86 400 habitants

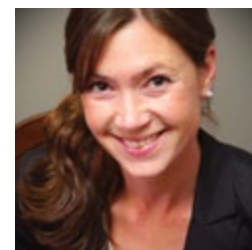
La MRC des Maskoutains a réalisé un plan d'action MADA regroupant une panoplie d'action visant à améliorer non seulement la qualité de vie des aînés des municipalités du territoire, mais également à favoriser le partenariat et la concertation entre celles-ci. Parmi les actions de la politique, on retrouve :

- appuyer les municipalités qui souhaitent planifier le développement ou la rénovation des infrastructures de loisir et des infrastructures communautaires dans une perspective de cohabitation intergénérationnelle et d'accessibilité universelle ;
- gérer et promouvoir les programmes d'*Adaptation de domicile* et de *Logements adaptés pour aînés autonomes* ;
- collaborer avec les institutions de santé publique (CLSC, agences de santé publique, etc.) afin de voir comment la MRC peut contribuer à briser l'isolement des aînés sur son territoire ;
- doter la région d'un réseau cyclable sécuritaire adapté aux besoins des aînés, liant les municipalités entre elles et mettant en valeur les attraits touristiques ;
- évaluer la faisabilité d'un projet de transport visant particulièrement les personnes autonomes et semi-autonomes vivant dans des résidences pour aînés. Par le biais des services de transport adapté et collectif régional, leur offrir des dessertes adaptées à leurs besoins.

Richelieu (Montérégie) 5 469 habitants

Richelieu a procédé récemment à l'adoption de sa première *Politique familiale et des aînés*. Parmi les actions qui y sont répertoriées, on retrouve :

- soutenir le programme *Mon école à pied à vélo* de l'école de Richelieu ;
- promouvoir l'utilisation des parcs par la mise en place d'animation avec les organismes partenaires ;
- soutenir l'implantation d'un lieu de rassemblement pour les jeunes de 12 à 17 ans ;
- développer un programme de bourse de persévérance scolaire ;
- offrir le service de garde lors de certaines activités à caractère citoyen organisé par la Ville pour favoriser la participation des parents.



CINQ NOUVELLES MUNICIPALITÉS ONT REÇU L'ACCRÉDITATION MUNICIPALITÉ AMIE DES ENFANTS

NOMBRE TOTAL DE MUNICIPALITÉS ACCRÉDITÉES MAE AU QUÉBEC : 29

Beloil

| | |
|--------------------------------|--|
| Situation géographique: | MRC de la Vallée-du-Richelieu / Montérégie |
| Nombre d'habitants: | 21 682 habitants |
| Nombre d'enfants (0 à 17 ans): | 4 275 |
| Âge moyen de la population: | 41,3 ans |
| Le revenu familial moyen: | 88 927 \$ |

Le comité d'accréditation MAE a accueilli favorablement la candidature de la ville de Beloil en raison de son dynamisme et de sa détermination à encourager les enfants à s'impliquer dans leur milieu. La mise sur pied au printemps 2014 du Conseil des jeunes, la réalisation de la grande fresque avec les élèves de l'école Cedar ou encore les ateliers culturels

proposés dans le cadre de l'activité intergénérationnelle *PassÂges* en sont de bons exemples. De plus, le CAMF reconnaît les nombreuses activités de loisirs proposées aux jeunes de tous les groupes d'âge tels que le Club de lecture estival, le tour du monde de Karibou pour les tout-petits, le Club Aventure Ados et le BibliOparc ou encore, les activités spéciales proposées aux familles telles que l'illumination du Vieux-Beloil ou Plaisir d'hiver. Puis, en terminant, soulignons que la détermination dont la Ville de Beloil fait preuve pour encourager le transport actif des jeunes a aussi impressionné le comité d'accréditation. Les coupons de participation qui sont recueillis pour les enfants qui auront utilisé leur vélo pour se rendre sur les lieux des fêtes de quartier ou des fêtes familiales sont des idées fort inspirantes.

Cowansville

| | |
|--------------------------------|--------------------------------------|
| Situation géographique: | MRC de Brome-Missisquoi / Montérégie |
| Nombre d'habitants: | 12 991 habitants |
| Nombre d'enfants (0 à 17 ans): | 2 395 |
| Âge moyen de la population: | 43,6 ans |
| Le revenu familial moyen: | 40 885 \$ |

Le CAMF a été heureux de remettre l'accréditation MAE à la Ville de Cowansville en raison de la volonté des acteurs municipaux d'être à l'écoute des jeunes et de répondre à leurs besoins. L'activité *Maire d'un jour*, le concours «Gribouillons contre l'intimidation» lancé dans les écoles

ou encore le journal local rédigé par de jeunes journalistes en sont de bons exemples. De plus, le CAMF félicite la Ville de Cowansville pour l'offre d'activités culturelles et sportives diversifiées, attrayantes et qui répondent aux besoins des jeunes de tous les groupes d'âge. Puis, en terminant, soulignons l'engagement dont la Ville de Cowansville fait preuve pour favoriser l'accessibilité de ses services, de ses loisirs et de ses installations et contrer l'isolement des enfants plus vulnérables. En voici quelques exemples: programme d'accompagnement pour les enfants ayant des besoins particuliers intégré au camp de jour, mise sur pied d'un centre de pédiatrie sociale, jardin communautaire écologique et présence de cuisines collectives au sein de certains organismes.

Daveluyville/Sainte-Anne-du-Sault*

| | |
|--------------------------------|-----------------------------|
| Situation géographique: | MRC de Papineau / Outaouais |
| Nombre d'habitants: | 966 / 1268 habitants |
| Nombre d'enfants (0 à 17 ans): | 200 / 268 |
| Âge moyen de la population: | 48 / 44 ans |
| Le revenu familial moyen: | 31 129 \$ / 42 672 \$ |

Le comité d'accréditation MAE a accueilli positivement la candidature conjointe des municipalités de Daveluyville et de Sainte-Anne-du-Sault en raison de leur souci de mettre les besoins des enfants au cœur de leurs préoccupations. La section destinée aux 0-5 ans dans le journal local *Le Causeur*, la création de groupes pour les tout-petits à l'intérieur des activités organisées par la municipalité (fête familiale, course des voisins, carnaval d'hiver, St-Jean Baptiste) et la formation d'un comité partenaires 12-18 du Grand Daveluyville en sont de bons exemples. De plus, le CAMF félicite les municipalités de Daveluyville et de Sainte-Anne-du-Sault pour leur offre d'activités culturelles et sportives à la fois abondante et diversifiée. Que ce soit en raison des activités de loisirs «AdoSports Gratuits», offertes après les heures de classe, des activités

* Dossier complété de façon conjointe par les deux municipalités, considérant le fait qu'elles bénéficient des mêmes CPE, écoles, journal local, Régie des Loisirs, centre sportif et culturel, bibliothèque, Carrefour intergénérationnel, parcs extérieurs et que les citoyens de ces deux municipalités fréquentent la même pharmacie, épicerie, caisse populaire Desjardins, banque et bénéficient du même service d'incendie et de Premiers Répondants.

dédiées aux jeunes de 3 à 5 ans, ou encore, en raison de l'excellente initiative d'ouvrir les aires de jeux du CPE à la population après les heures d'ouverture. En terminant, nous ne pouvons passer sous silence l'implication de la municipalité et la détermination dont elle fait preuve pour valoriser la réussite éducative des jeunes de sa communauté. À cet effet, soulignons la journée d'entrevues fictives organisée par les deux municipalités et à laquelle les maires de Daveluyville, de Sainte-Anne-du-Sault et quelques élus municipaux ont participé, afin que les jeunes puissent pratiquer en vue de leur futur premier emploi. En terminant, leur contribution dans le regroupement *Par-Enjeux* démontre la préoccupation des deux administrations pour la mise en place d'actions visant à favoriser le développement global des enfants de 0 à 5 ans, notamment ceux vivant en contexte de pauvreté.

Notre-Dame-de-Ham

| | |
|--------------------------------|---|
| Situation géographique: | MRC du Lac-Saint-Jean-Est / Saguenay-Lac-Saint-Jean |
| Nombre d'habitants: | 427 habitants |
| Nombre d'enfants (0 à 17 ans): | 85 |
| Âge moyen de la population: | 44,1 ans |
| Le revenu familial moyen: | 35 930 \$ |

Le dossier de candidature de la petite municipalité de Notre-Dame-de-Ham a plu au comité d'accréditation en raison de la volonté marquée de l'administration municipale pour faire participer les jeunes aux prises de décisions qui les concernent. Les consultations effectuées pour

l'aménagement du local des jeunes ou encore le sondage *Facebook* réalisé pour la programmation d'activités et l'ajout de modules de jeux dans les parcs constituent de bons exemples. De plus, le CAMF félicite la municipalité de Notre-Dame-de-Ham pour les nombreuses activités de loisirs proposées aux enfants, qui sont à la fois divertissantes et originales, telles que : la réalisation d'un journal télévisé, la création d'une BD, les cours de cuisine, les cours de cirque, etc. La mise en place d'un local des jeunes pour les 13 à 17 ans et la présence d'une animatrice dans les parcs de la municipalité le mardi et le jeudi soir sont aussi des initiatives inspirantes qui démontrent la volonté dont la municipalité de Notre-Dame-de-Ham fait preuve pour rejoindre ses jeunes et être à leur écoute.

QUATRE MUNICIPALITÉS ONT RENOUVELÉ LEUR ACCRÉDITATION MUNICIPALITÉ AMIE DES ENFANTS

Quatre municipalités dont l'accréditation *Municipalité amie des enfants* arrivait à échéance ont toutes répondu aux exigences, ce qui a permis au CAMF de renouveler leur accréditation à l'occasion de la *Journée internationale des droits de l'enfant*, le 20 novembre dernier.

Arrondissement Saint-Laurent

Au cours des trois prochaines années, l'arrondissement Saint-Laurent s'engage à :

1. créer deux nouveaux prix *Municipalité amie des enfants 6-12 et 13-17 ans*. Les critères seront axés vers l'implication et la promotion des droits des enfants et des adolescents ;
2. mettre en place un événement de reconnaissance des bénévoles âgés entre 13-17 ans avec une formule attrayante, attirante et stimulante ;
3. intégrer à la programmation des activités de loisirs du Centre PréSCO, des conférences mensuelles gratuites pour les parents des participants ;
4. mettre sur pied une soirée de consultation par rapport aux activités offertes par l'arrondissement.

Brossard

Au cours des trois prochaines années, Brossard s'engage à :

1. créer une toute nouvelle instance jeunesse pour impliquer et consulter ses jeunes. Sur ce comité siègeront des jeunes qui pourront donner leur point de vue et exprimer leurs besoins sur différents sujets qui les touchent. Mandat : élaborer un plan d'action qui envisagera des mesures visant à améliorer la qualité de vie des jeunes de l'ensemble du territoire de la Ville de Brossard ;
2. reconstruire le centre communautaire Nathalie-Croteau (en cours), situé dans le secteur A. La Ville a profité du projet de reconstruction pour questionner les organismes sur leurs besoins et en profitera pour adapter la bâtisse aux jeunes enfants, entre autres, en installant des toilettes, du mobilier ainsi que des modules de jeux pour les 0-6 ans ;
3. rendre plus accessibles ses piscines extérieures en instaurant un programme de gratuité pour les citoyennes et citoyens de Brossard en 2015.

Saint-Fabien-de-Panet

Au cours des trois prochaines années, la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet s'engage à :

1. impliquer les jeunes dans l'organisation de nouvelles activités sportives ou culturelles ;
2. impliquer les jeunes dans le processus de modernisation des immeubles et des équipements (implication dans la conception des plans et devis et dans la réalisation de menus travaux) ;
3. poursuivre les engagements de la municipalité et augmenter le financement auprès des organismes partenaires 0-5 ans.



Victoriaville

Au cours des trois prochaines années, la Ville de Victoriaville s'engage à :

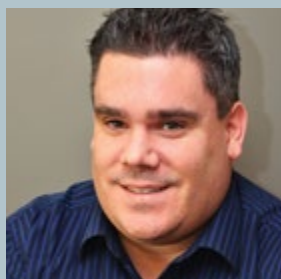
1. mettre en place quatre calendriers annuels (décembre-février, mars-mai, juin-août, septembre-novembre) pour la promotion des activités familiales qui se déroulent à Victoriaville en collaboration avec plusieurs organismes de la région ;
2. élaborer une stratégie en vue de souligner les organismes et/ou les activités de la Ville ou de ses partenaires illustrant les objectifs de la certification *MAE* (incluant la médiatisation de cette reconnaissance) ;
3. inclure dans tous les événements familiaux un espace informatif dédié à la promotion des droits de l'enfant ; une identification de l'accréditation *MAE* (drapeau) à l'entrée des sites, etc. ;
4. offrir aux enfants qui fréquentent les camps de jour des formations en sécurité aquatique, une initiation au RCR ainsi qu'une marche à suivre en cas de situation d'urgence, et ce, dans le cadre de la programmation régulière. Toutes ces formations sont offertes gratuitement.



CONFÉRENCE *CHILD IN THE CITY*, ODENSE, DANEMARK, DU 1^{er} AU 3 OCTOBRE 2014

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS AMIES DES ENFANTS

LES PARTICIPANTS DE LA DÉLÉGATION NOUS RACONTENT LEUR EXPÉRIENCE

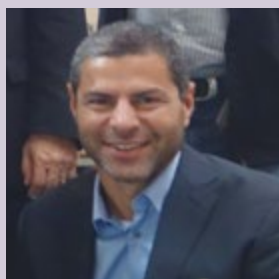


Marc-André Plante, directeur général, CAMF

Pour le CAMF, la constitution d'une délégation québécoise pour participer à la 7^e Conférence internationale *Child in the City* à Odense, au Danemark, découlait de la réflexion entreprise par les membres du CA et l'équipe de la permanence pour dynamiser le programme *Municipalité amie des enfants (MAE)* au Québec. Actuellement, 29 municipalités ont reçu l'accréditation MAE et plusieurs autres sont intéressées.

Un rapport d'évaluation du projet MAE, réalisé par le CAMF en avril 2014, indique que des efforts sont nécessaires pour mieux accompagner les communautés désireuses de souscrire aux objectifs du programme MAE de l'UNICEF. Ainsi, la présence d'une délégation du Québec à la 7^e Conférence *Child in the City* avait pour objectif de recueillir les meilleures idées au niveau international et enrichir nos réflexions sur le devenir du programme MAE.

J'ai maintenant le privilège de vous annoncer que le CAMF compte accroître les efforts pour promouvoir le programme MAE et aussi développer de nouveaux outils à l'intention des municipalités et des MRC. Le projet pilote amorcé dans six municipalités du Québec en collaboration avec l'*Observatoire sur la petite enfance* (soutenu par la Fondation Lucie et André Chagnon) permettra, nous l'espérons, de vous offrir un outil innovateur à court terme. Enfin, le CAMF a sollicité l'appui financier de l'organisme *Avenir d'Enfants* pour un projet susceptible de nous permettre d'intensifier nos travaux en la matière au cours des trois prochaines années. Bref, nous avons le vent dans les voiles... et notre présence à la 7^e Conférence *Child in the City* aura certainement permis de consolider notre engagement dans ce dossier.



M. Alain Rayes, président du CAMF et maire de Victoriaville

En tant que père de trois enfants, citoyen et maire d'une municipalité, participer à cette conférence internationale, qui a réuni et mobilisé des acteurs issus des quatre coins de la planète, tous concernés par les enjeux entourant le dossier de l'enfance, a été pour moi une expérience culturelle fort inspirante et enrichissante à plusieurs niveaux.

Ce séjour m'a permis d'ouvrir les yeux et l'esprit sur ce qui se fait ailleurs dans le monde pour contribuer au développement global des enfants. J'ai, entre autres, été très impressionné par toutes les installations urbaines et les aménagements du territoire, pensés et conçus en fonction des enfants.

Au Danemark, les parcs et lieux publics sont aménagés et pensés de façon très différente des nôtres et nous devrions largement nous en inspirer. Les aires de jeux sont intégrées au mobilier urbain des villes et font partie intégrante du paysage des citoyens. Dans les parcs et les espaces verts, de petits modules de jeux en bois tracent des parcours divertissants et stimulants pour les enfants, en s'intégrant naturellement et tout doucement dans leur environnement.

J'ai également pu constater à quel point le vélo est considéré comme un véritable mode de transport parfaitement imprégné dans les habitudes de vie des Danois, petits et grands, et qu'il n'est pas uniquement perçu comme un loisir. Dès leur jeune âge, les enfants sont éduqués à l'utilisation de la bicyclette et au Code de la sécurité routière.

Mon séjour au Danemark a été une expérience exceptionnelle que j'ai eu la chance de d'échanger avec huit autres Québécois engagés et préoccupés, tout comme moi, par les enjeux liés au dossier de l'enfance et au rôle important que détiennent les acteurs municipaux pour contribuer au développement global des enfants. Je suis de retour au Québec avec des idées plein la tête pour encourager les acteurs et les partenaires du monde municipal à s'investir et agir dès maintenant pour faire de leur ville un milieu de vie sain et mieux adapté aux enfants.



Sylvie Beaugard, Ville de Cowansville

Je suis partie à la conférence internationale *Child in the City* avec une question en tête : qu'est-ce qu'on peut faire de plus ou de différent dans une municipalité pour favoriser le développement de nos enfants ? Et bien sûr, je suis revenue avec une prise de conscience et plusieurs idées pour faire autrement et m'assurer que nos petits, nos adultes de demain, grandissent dans le meilleur environnement possible.

D'abord, j'ai été agréablement surprise de rencontrer autant de gens en provenance de 33 pays différents et partageant les mêmes préoccupations. J'ai également apprécié ce lieu d'échanges où tout un chacun démontrait une générosité et une ouverture pour partager leur vécu, leurs études, leurs projets, leurs découvertes, et ce, dans un seul but commun : le développement global de l'enfant et par le fait même, celui de la communauté.

Aujourd'hui, je souhaite partager avec vous deux volets de cette belle expérience.

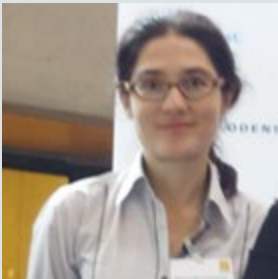
Quoique dans nos milieux nous soyons déjà convaincus de l'importance du développement de l'enfant entre 0 et 5 ans, j'ai été d'autant plus sensibilisée à l'influence déjà très présente du parent sur son jeune enfant. J'y ai découvert toute la confiance qu'un parent peut donner à son enfant grâce aux nombreux pardons accordés par amour et au lien fort qui existe entre les deux. D'où la grande importance d'agir auprès des parents et des tout-petits dès le très jeune âge.

Ensuite, j'y ai appris comment on pouvait jouer différemment ! Odense était la ville prédestinée pour accueillir une telle conférence. La visite d'un parc m'a permis de percevoir les aménagements de façons différentes. Au Québec, nous avons tendance à délimiter l'accès aux jeux dans les parcs alors qu'à Odense, nous avons pu découvrir un immense parc avec des arbres matures, des sentiers et tout au long, des aménagements de jeux pour enfants. Parfois, dans certains parcs, on retrouvait des modules de jeux ou simplement un terrain naturel qui permet aux jeunes d'escalader, de glisser et de créer leur propre histoire. Odense pense ses aménagements de façon à permettre aux enfants de créer leur jeu, leur histoire, comme il y a 40 ans ! Quelle ville inspirante !

Je retiens cette citation : nous vieillissons lorsque nous cessons de jouer !

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS AMIES DES ENFANTS

LES PARTICIPANTS DE LA DÉLÉGATION NOUS RACONTENT LEUR EXPÉRIENCE



Natasha Blanchet-Cohen, professeure agrégée,
Département des sciences humaines appliquées,
Université Concordia

Ma participation à la conférence *Child in the City* a été une occasion de partager les approches et outils mis à la disposition des municipalités québécoises pour faire valoir la participation des enfants.

En s'appuyant sur les travaux menés en collaboration avec D^r Juan Torres, de l'Université de Montréal, j'ai partagé des expériences concrètes de projets porteurs de changement menés avec les jeunes, soit, à Sainte-Julie et à Victoriaville. Dans le premier cas, un processus de consultation visant à inclure la perspective des jeunes a mené à la co-définition de l'aménagement du skatepark de la municipalité; dans le deuxième cas, l'implication des jeunes a permis de revoir les méthodes de communication de la municipalité (*i.e.* site Web, logo, page Facebook) pour ainsi faciliter le contact avec les jeunes.

L'information partagée a suscité l'attention des participants, entre autres, de la part de l'organisme britannico-colombien *Society for Children and Youth*, qui a manifesté son intérêt à faire traduire la demande d'accréditation du CAMF afin de s'en inspirer.

Les présentations et les discussions ont été l'occasion de prendre la mesure du progrès du dossier en Europe et ailleurs quant à la participation des jeunes. Plusieurs éléments m'ont frappé lors d'un retour en groupe à la fin de la conférence, soit :

- le besoin de reconnaître de façon plus soutenue que la participation des jeunes ne peut demeurer un projet isolé et que les processus pour la favoriser doivent être institutionnalisés;
- notre compréhension de la participation des jeunes devient beaucoup plus nuancée et riche qu'il y a 20 ans. Nous pouvons beaucoup plus facilement définir ce qui n'est pas de la participation, et reconnaître les diverses formes de participation selon l'âge;
- la participation des jeunes est en lien direct avec le principe de démocratie active;
- il est essentiel que les adultes soient également formés afin de stimuler et mettre en place des processus facilitant la participation des jeunes;
- le besoin de développer plus de mesures afin d'évaluer la participation.

Enfin les conversations entre les membres de la délégation du CAMF ont été très riches, me faisant surtout réaliser l'importance du rôle des maires et conseillers en tant que porteurs du dossier MAE et plus précisément leur compréhension des moyens pour favoriser une réelle participation chez les jeunes au niveau des décisions municipales qui les concernent.



Marie-Ève Lagacé, Ville de Bromont

J'ai participé à la 7^e conférence internationale *Child in the city* à Odense au Danemark, à titre de conseillère municipale. Je faisais partie d'une délégation de gens passionnés partageant le même objectif : apprendre et voir ce qui se fait de beau pour les enfants ailleurs dans le monde ! J'ai pris des notes, des photos et j'ai gardé les yeux grand ouverts pour rapporter le plus d'idées possible dans ma municipalité.

La table a été mise rapidement : le défi lancé aux participants est celui de faire autant, sinon mieux qu'au Danemark, où les familles sont au cœur de la communauté. Toutes les générations sont invitées à se côtoyer comme le démontrent fièrement les espaces communs pour toutes les activités.

Plus particulièrement, j'ai retenu dès ma première journée que les enfants sont très intelligents : ils savent ce qu'ils veulent, mais n'ont pas toujours les mots justes pour l'exprimer. Nous devons les prendre au sérieux et respecter leur opinion. Pour développer des projets, travailler en collaboration avec des jeunes est un gage de réussite.

Au cours de notre séjour, nous avons assisté à des présentations provenant de 33 pays décrivant des expériences de vie, des rapports d'étude et des projets mis en place pour répondre aux besoins des communautés. Plus de 200 participants se sont réunis afin d'échanger sur les meilleures pratiques permettant d'intégrer les enfants à la vie et à l'espace communautaire multigénérationnel. Quelle fierté de constater que nos initiatives, présentées à Odense, peuvent autant interpeler des représentants d'autres pays !

Les réalités sont parfois très différentes ailleurs dans le monde. Par exemple à Yokohama City au Japon, les intervenants misent sur la prévention et les actions à prendre en cas de désastres naturels. Les mesures sont prises pour démontrer aux enfants à quel point ils ont besoin des gens de la communauté pour apprendre, cela fait partie de leur éducation. *Community* est le mot que j'ai le plus entendu durant mon séjour.

Au Danemark, j'ai été impressionnée par la place donnée au mode de vie actif. Il y a plus de bicyclettes que de voitures ! Mes plus beaux souvenirs sont d'ailleurs lorsque j'admirais les magnifiques paysages, les nombreux parcs pour petits et grands ainsi que l'architecture. Tout cela en marchant lors des visites organisées, en course à pied ou à bicyclette. Ce qui est véhiculé comme information concernant leur mode de vie correspond vraiment à la réalité. Sur les sentiers qui relient les différents coins de la ville, il y a des installations ludiques aux 500 pieds. Les exercices, parcs d'amusement et trampolines font le bonheur des enfants et même de leurs grands-parents !

En marge de la conférence, j'ai particulièrement apprécié les discussions avec les autres membres de la délégation. Comme nous n'assistions pas tous aux mêmes présentations, en soirée, nous nous racontions ce que nous avons appris durant la journée. Nous avons l'opportunité de découvrir ce qui se réalise d'innovateur dans les municipalités voisines de la nôtre et d'évaluer comment intégrer ces bonnes pratiques chez nous.

D'ailleurs, au Québec, le Carrefour action municipale et famille travaille très fort pour favoriser la réalisation de projets destinés aux enfants, aux aînés et aux familles de chez nous, notamment grâce au programme de certification *Municipalité amie des enfants*, dont Bromont a obtenu l'accréditation en 2011.

Ma participation à la conférence *Child in the City* et la collaboration avec le Comité de jumelage Bromont-Cabourg, les services de garde Les Couleurs, les services municipaux et l'école primaire la Chantignole, apporteront une saveur internationale à la *Journée internationale des droits de l'enfant* soulignée à Bromont cette année. En effet, des enfants de Bromont, de Cabourg et d'Odense vont correspondre durant l'année scolaire en plus de partager leur réalité comme enfant du Canada, de la France et du Danemark par l'entremise d'un montage vidéo. Le partage outre-mer se fera donc aussi entre nos jeunes.

Grâce à ce congrès, j'ai découvert qu'il y a des gens engagés partout dans le monde qui ont le regard tourné vers le futur. Tout comme nous, ils sont intéressés à améliorer le parcours de vie des familles de leur communauté. Je mesure aussi la valeur de ce qui est réalisé dans ma municipalité et j'en suis très fière. Tous les intervenants collaborent entre eux et ont à cœur le bien-être des enfants, donnant ainsi vie au proverbe : « ça prend tout un village pour élever un enfant ».



André Lebon, Observatoire de la petite enfance

Je suis revenu enchanté de cette conférence d'une part, pour l'approfondissement des contacts avec les municipalités membres de la délégation québécoise et par conséquent, avec une meilleure connaissance des réalités municipales et d'autre part, pour la découverte de plusieurs contextes européens, au regard de diverses façons de mieux intégrer les enfants et les jeunes familles dans les agendas politiques des municipalités. Odense et le Danemark en général sont particulièrement avant-gardistes.

Deux expériences majeures ont retenu mon attention au terme de cette conférence.

1. L'expérience de la ville d'Odense au Danemark

Il y a cinq ans, la ville était en perte de vitesse au plan économique. Les citoyens quittaient Odense pour s'installer ailleurs et son rayonnement économique ne cessait de diminuer. La mairesse a décidé d'attaquer le problème avec une stratégie audacieuse. Elle a misé sur la revitalisation de la ville par une stratégie de valorisation des infrastructures destinées aux jeunes familles avec enfants. Elle a déposé un plan d'action et d'investissement majeur pour rendre la vie plus facile aux familles. Espaces de jeux dans tous les endroits publics, pistes pour les poussettes, espaces réservés et adaptés dans les transports publics; bibliothèques adaptées pour les bambins, etc. Pour se procurer les fonds nécessaires, elle a proposé un plan d'emprunt avec intérêt aux fonds de retraite des employés municipaux. Elle a été élue de justesse sur la proposition de cette stratégie, car la population était sceptique. Cinq ans plus tard, la ville est en pleine croissance, les familles élisent domicile de plus en plus à Odense et la reprise économique est au rendez-vous. De plus, le prêt a été entièrement remboursé au cours des cinq années qui ont suivi. Même comme touriste nous avons pu constater l'omniprésence d'une politique familiale. En prime, le succès fut si manifeste que la population a réélu la mairesse cette fois avec une majorité éclatante de 64 %.

2. Child in the City: le Québec ferait office de précurseur avec une approche qui intègre les jeunes familles et les 0-5 ans

Des 33 pays représentés et parmi 155 ateliers, il n'y a eu que 3 conférences qui concernaient la petite enfance: la ville d'Odense (projet ci-haut), le projet du CAMF au Québec (*Municipalité amie des enfants*) et une expérience en Belgique. C'est dire que les municipalités, même celles qui se disent Amies des enfants, n'ont pas intégré l'importance de considérer les jeunes familles et la petite enfance comme un enjeu politique municipal. À ce titre, l'expérience pilote de l'Observatoire de la petite enfance avec six municipalités du Québec (Longueuil, Varennes, Repentigny, Laval, Victoriaville et Sherbrooke) sous la coordination du Carrefour action municipale et famille (CAMF) fait figure de précurseur et s'inspire de succès tel que celui de la ville d'Odense et de Sainte-Julie au Québec.

Nous espérons donc pouvoir démontrer, au terme du projet pilote, que les municipalités mieux informées du portait des jeunes familles sur leur territoire prennent des décisions mieux éclairées et jouent plus efficacement leur rôle d'acteurs d'influence auprès de leurs partenaires régionaux. Si ce projet atteint son objectif, il devrait en découler une possibilité de généraliser cette collaboration à plus de municipalités. Chose certaine, l'approche du Québec au sein de *Child in the City* est de toute évidence distincte et novatrice.



MARCHE DE SOLIDARITÉ DU 20 NOVEMBRE

Le 20 novembre 2014, lors de la *Journée internationale des droits de l'enfant*, le 25^e anniversaire de la *Convention relative aux droits de l'enfant* a été célébré. Pour cette occasion, le CAMF a proposé aux municipalités accréditées *Municipalités amies des enfants*, en voie de le devenir ou intéressées par l'accréditation de souligner cet anniversaire par l'organisation d'une marche de solidarité.

Plusieurs municipalités ont répondu à l'appel et ont organisé une marche de solidarité, en collaboration avec la commission scolaire et les organismes voués à l'enfance de leur territoire.

Cette activité visait à mobiliser tous les citoyens quant à l'importance de respecter les droits de l'enfant.

Liste des municipalités qui ont organisé une marche de solidarité le 20 novembre 2014

| MUNICIPALITÉS | |
|---------------------|------------------------------|
| Québec | Laval |
| Sainte-Julienne | Cowansville |
| Hébertville-Station | Arrondissement Saint-Laurent |
| Blainville | Saint-Louis |

Objectifs poursuivis par l'organisation d'une marche de solidarité :

- affirmer son engagement envers la promotion des droits de l'enfant ;
- mobiliser ses citoyens, petits et grands, quant à l'importance de respecter les droits de l'enfant ;
- favoriser la participation des jeunes ;
- mieux faire connaître les droits des enfants ;
- créer de nouveaux partenariats avec des organismes voués à l'enfance ;
- renforcer les liens de collaboration avec la commission scolaire ;
- respecter l'une des conditions obligatoires du programme MAE en soulignant la *Journée internationale des droits de l'enfant* ;
- bonifier son offre d'événements.

Afin de soutenir les municipalités dans l'organisation d'un tel événement, le CAMF a créé une **trousse d'organisation d'une marche de solidarité** pour soutenir les municipalités dans la planification de cette marche. □



saines habitudes de vie

Menahan O'Bomsawin-Delorme,
chargée de projet en saines habitudes de vie, CAMF



PERMETTRE AUX FAMILLES DE JOUER DANS LA RUE DE FAÇON SÉCURITAIRE, EST-CE POSSIBLE?

Depuis un certain temps, des articles fusent à propos des questions de sécurité entourant la pratique du jeu libre dans la rue. Le CAMF s'est penché sur cet enjeu qui rejoint plusieurs décideurs dans l'exercice de leur mandat. La sédentarité des enfants est une problématique de plus en plus importante associée au taux d'obésité qui ne cesse de grimper en flèche. Ne serait-il pas souhaitable d'encourager les enfants à jouer librement à l'extérieur et ainsi de favoriser l'adoption de saines habitudes de vie? Avons-nous tendance à surprotéger les enfants et les inciter à rester à la maison ce qui favorise la pratique d'activités sédentaires?

Quand le hockey, le toboggan ou le patin libre deviennent des pratiques à risque

Au Québec, les activités hivernales font partie du patrimoine depuis des générations. Toutefois, depuis quelque temps, plusieurs municipalités ont choisi d'interdire la pratique de certains sports comme le hockey dans les rues, le toboggan ou encore le patin libre pour diminuer les risques au niveau de la sécurité. Ces risques sont-ils fondés ou constituent-ils une perception de risque?

À Toronto, il est désormais **interdit de patiner** sur l'étang Grenadier, lieu où la pratique du hockey et du patin se fait depuis des temps immémoriaux¹. Toujours en Ontario, la municipalité de Hamilton a décidé d'**interdire la pratique du toboggan**, car la glissade peut causer des traumatismes crâniens... tout comme le ski alpin, la motoneige et la conduite d'une automobile peuvent en causer²...

Le Code de la sécurité routière et la réglementation

Le *Code de la sécurité routière (CSR)* stipule que *nul ne peut, sans y être autorisé légalement, occuper la chaussée, l'accotement, une autre partie de l'emprise ou les abords d'un chemin public ou y placer un véhicule ou un obstacle, de manière à entraver la circulation des véhicules routiers sur ce chemin ou l'accès à un tel chemin*. Toutefois, le CSR indique également qu'un **agent de la paix peut enlever ou faire enlever aux frais du propriétaire toute chose utilisée en contravention au présent article** en se référant au code précédemment mentionné. Il y a donc une certaine latitude.

Il faut donc parfois faire preuve d'indulgence et se référer à son gros bon sens. Permettre la pratique de hockey dans un cul-de-sac peu fréquenté par les automobilistes ou sur la rue principale d'une municipalité rurale sont deux choses très différentes. Il y a également une réflexion importante à faire concernant les aspects législatifs. En effet, les municipalités sont appelées à revoir des réglementations qui sont parfois désuètes.

Bons coups des municipalités

Comme plusieurs municipalités l'ont fait, Saint-Jérôme a **interdit la pratique de hockey** dans les rues. Toutefois, en septembre dernier, la municipalité a annoncé que les jeunes pourront continuer à jouer au hockey dans la rue s'ils font preuve de respect envers le voisinage et qu'ils déplacent leurs buts lorsque des automobilistes souhaitent circuler³. Il en est de même pour la municipalité de Pointe-aux-Trembles qui a également autorisé la pratique de hockey dans les rues sous certaines conditions⁴.

De l'expertise pour vous amener plus loin

Les urbanistes et les experts en aménagement peuvent grandement contribuer à planifier un aménagement du territoire sécuritaire et adéquat. De plus, des partenaires comme *Vivre en Ville* peuvent également soutenir les municipalités désireuses d'aménager un milieu favorable à la pratique de jeu libre sécuritaire pour tous. **Pour en connaître davantage sur les services de Vivre en Ville:** www.vivreenville.org/.

Le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) détient également une expertise en aménagement afin de favoriser l'apaisement de la circulation qui représente un atout majeur afin de rendre un lieu plus sécuritaire lors de la pratique libre d'activités physiques. **Pour en connaître davantage sur les services du CEUM:** www.ecologieurbaine.net.

Quelques pistes d'action à retenir pour encourager les enfants à la pratique de jeu libre

- Réduire la limite de vitesse dans les zones fréquentées par les enfants.
- Créer des rues partagées.
- Créer des mesures d'apaisement de la circulation.
- Utiliser une signalisation adéquate.
- Encourager les familles à se réapproprier la rue en créant des événements familiaux rassembleurs en appliquant le concept de rue ouverte (fermer temporairement les rues à la circulation automobile pour la tenue d'événements spéciaux).

Perception de danger et impact sur l'adoption de saines habitudes de vie

S'assurer que les enfants puissent être actifs et jouer librement en toute sécurité est un enjeu de taille. Rappelons que « les parents sécurisés, les enfants sont ainsi plus propices à pouvoir circuler et jouer librement dans leur quartier »⁵. De ce fait, les municipalités peuvent contribuer à éliminer ou à diminuer la perception de danger qui est néfaste à la pratique libre d'activités physiques dans les lieux comme la rue. Les décideurs peuvent jouer un rôle clé en revoyant, entre autres, la réglementation en vigueur afin de permettre aux familles de se réapproprier les rues pour jouer librement! □

1 <http://www.ledevoir.com/politique/canada/430505/le-patin-libre-une-affaire-de-dignite-nationale>
 2 http://plus.lapresse.ca/screens/2391bffb-5422-4593-9275-1ba20c79a729l_0.html
 3 <http://www.hebdosregionaux.ca/laurentides/2014/09/05/interdit-de-jouer-au-hockey-dans-les-rues-de-saint-gerome>
 4 <http://www.journaldemontreal.com/2014/09/01/hockey-de-rue-les-enfants-pourront-jouer-sils-respectent-les-regles-de-securite-et-diminuent-le-bruit-1>
 5 <http://veilleaction.org/fr/les-fiches-pratiques/amenagement-urbain-rural/amenager-les-quartiers-pour-encourager-le-jeu-libre-des-enfants-a-l-exterieur.html#amenager-les-quartiers-pour-encourager-le-jeu-libre-des-enfants-a-l-exterieur-40>





LE CAMF À LA RENCONTRE DES ÉLUS ET RESPONSABLES MUNICIPAUX DE LA PFM DANS LE CADRE DE SA **TOURNÉE SUR LES SAINES HABITUDES DE VIE**

De mars à septembre 2015, le Carrefour parcourra le territoire québécois à la rencontre des élus responsables des questions familiales ainsi que les responsables municipaux de la PFM. Lors de cette tournée provinciale, le CAMF souhaite consulter les élus sur les enjeux reliés aux saines habitudes de vie et proposer des pistes d'action reliées à la politique familiale municipale. Le CAMF est d'avis que travailler au niveau des saines habitudes de vie, c'est également améliorer la qualité de vie des familles.

Au terme de cette tournée, une journée provinciale est également prévue afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques et le partage d'outils concrets à l'intention des décideurs.

Les premières rencontres de la tournée auront lieu à :

Sainte-Julie le jeudi 19 mars;
Blainville le jeudi 26 mars;
Bromont le mercredi 1^{er} avril.

Les autres lieux ciblés pour tenir une rencontre dans le cadre de la tournée du CAMF :

MRC de Maskinongé > semaine du 6 avril;
Thurso > semaine du 11 mai;
Rivière-du-Loup > semaine du 18 mai;
Victoriaville > semaine du 25 mai;
Saint-Barthélemy > semaine du 25 mai;
Lac-Etchemin > semaine du 1^{er} juin;
Sainte-Adèle > semaine du 1^{er} juin;
Alma > semaine du 8 juin;
MRC des Jardins-de-Napierville > semaine du 15 juin;
Rouyn-Noranda > semaine du 14 septembre;
MRC de Bellechasse > semaine du 14 septembre.

Pour vous inscrire ou pour obtenir plus d'information sur la tournée du CAMF : info@camf.ca ou **450 466-9777**. □

TRAVAILLER AU NIVEAU DE LA SÉCURITÉ DES ROUTES MUNICIPALES: **DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE**

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) propose deux programmes d'aide financière visant la planification des interventions à réaliser sur le réseau routier municipal.

Le programme *Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal (PISRMM)* s'adresse principalement aux municipalités régionales de comté (MRC) et aux agglomérations afin qu'elles puissent établir un diagnostic qui vise à cibler les principales problématiques au niveau de la sécurité des routes, ainsi qu'un plan d'action décrivant les solutions les plus performantes.

Pour plus d'informations sur le programme d'aide financière PISRMM : <http://www.mtq.gouv.qc.ca/partenairepublics/municipalites/programmes-aide/reseau-routier-municipal/amelioration-reseau-routier-municipale/Pages/pisrmm.aspx>.

Le programme d'aide financière *Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL)* vise à permettre aux MRC de déposer un plan d'intervention en vue d'améliorer l'état des chaussées.

Pour plus d'informations sur le programme d'aide financière PIIRL : <http://www.mtq.gouv.qc.ca/partenairepublics/municipalites/programmes-aide/reseau-routier-municipal/amelioration-reseau-routier-municipale/Pages/piirl.aspx>. □

La banque des 1001 mesures +

Le Carrefour action municipale et famille a procédé à l'amélioration de l'ergonomie de son site Web La banque des 1001 mesures et lance *La banque des 1001 mesures +*. Le moteur de recherche comprend désormais de nouvelles fonctionnalités qui viendront bonifier l'utilisation des internautes et viendront simplifier la recherche, la compréhension et l'application des mesures issues des plans d'action familles et aînés du Québec.

Les nouvelles fonctionnalités comprennent l'ajout de descriptions et de liens externes pour certaines mesures afin d'en faciliter la compréhension et trouver des exemples d'application concrète. Ainsi, plus de 200 mesures présentent une description ou un exemple d'un projet réalisé au sein d'une municipalité. Une section *favoris* a également été ajoutée; celle-ci permet aux utilisateurs de répertorier des mesures intéressantes pour leur municipalité et de les exporter dans un format *Excel* afin d'en simplifier la réutilisation.

Pour accéder à *La banque des 1001 mesures*, visitez le www.1001mesures.ca. Veuillez contacter le CAMF pour obtenir votre code accès: vbettez@camf.ca.



1001





municipalité

Véronique Bettez, agente de communication, CAMF

Les récentes réformes annoncées par le gouvernement du Québec ont incité les municipalités et les MRC à revoir leur mode de gouvernance. Le Pacte fiscal 2015 a amené un lot de changements dans les structures des municipalités et des MRC, les amenant parfois à redéfinir les fonctions et les attributions de dossiers importants, engendrant parfois la dissolution, la fusion ou le resserrement de certaines institutions au service du territoire. Quel impact ces réformes auront-elles pour les régions, les municipalités et les MRC? Pour comprendre les répercussions auxquelles on peut s'attendre et quelles sont les pistes d'action pour bien s'adapter, voici trois entrevues avec des personnalités au cœur des discussions.



ENTREVUE AVEC SUZANNE ROY

Madame Roy est présidente de l'Union des municipalités du Québec

La récente signature du Pacte fiscal 2015 s'est faite dans un contexte de révision des structures territoriales et de compressions budgétaires envers le monde municipal. Selon vous, quels sont les enjeux incontournables pour le monde municipal afin d'assurer une gouvernance renouvelée dans un contexte d'un engagement accru des communautés locales?

En premier lieu, il est essentiel que les municipalités soient enfin reconnues comme de véritables gouvernements de proximité. Les municipalités sont en effet les mieux placées pour connaître les besoins de leur communauté et offrir différents services de proximité adaptés à leur réalité propre. On n'a qu'à penser, par exemple, aux infrastructures routières, au transport collectif, à la sécurité publique et incendie, à l'assainissement des eaux, à la gestion des matières résiduelles, aux loisirs et à la culture, ou encore à l'aménagement du territoire.

C'est pourquoi il est nécessaire que les élues et les élus municipaux, qui sont choisis démocratiquement par leurs concitoyens, puissent disposer d'une pleine autonomie au niveau local. À cet égard, rappelons que le premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard, a donné au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, monsieur Pierre Moreau, le mandat de reconnaître les municipalités comme des gouvernements de proximité et d'élaborer une Charte des municipalités inspirée du *Livre blanc municipal* déposé par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) en 2012.

Ces pouvoirs additionnels ne doivent cependant pas être que théoriques; ils doivent être assortis des moyens financiers nécessaires pour être réalisés. C'est pourquoi le monde municipal attend impatiemment le début des pourparlers avec le gouvernement en vue de conclure la prochaine entente fiscale et financière qui sera en vigueur. Les représentants municipaux profiteront de l'occasion pour rappeler au ministre un autre volet du mandat qui lui a été confié par le premier ministre, soit celui de revoir les relations fiscales et financières Québec-municipalités en offrant à ces dernières les moyens de diversifier leurs revenus.

Le récent livre blanc de l'UMQ insiste sur l'importance de l'adoption d'une charte des municipalités. En quoi l'adoption d'un tel document par le gouvernement du Québec facilitera l'émergence d'une gouvernance intégrée de nos territoires et assurera un développement optimal de nos municipalités locales?

La future Charte des municipalités (ou Loi sur les gouvernements de proximité, pour reprendre le libellé du gouvernement) constitue une pièce législative et réglementaire maîtresse qui aura des impacts majeurs sur l'ensemble des facettes du développement des municipalités. Ces dernières disposeront en effet, lorsqu'elle sera adoptée, d'une pleine autonomie sur les compétences qui relèvent de leur responsabilité au niveau local, et permettra d'instaurer une véritable relation de partenariat, d'égal à égal, entre paliers de gouvernement provincial et municipal.

En vertu de cette Charte, les élus municipaux auront les pleins moyens pour agir sur les orientations et les actions liées au développement de leur communauté, sans devoir à chaque fois rendre des comptes au gouvernement. Les municipalités deviendront ainsi maîtresses de leur avenir et de celui de leurs citoyens, et pourront ainsi travailler avec leurs partenaires locaux et régionaux pour s'entendre sur une vision commune, de même que sur les objectifs à atteindre et les moyens privilégiés à cet effet. Bref, plutôt que d'être contraintes à une approche traditionnelle du haut vers le bas dans l'élaboration des services aux citoyens (le gouvernement fixe les grands axes, les moyens et le financement, et les municipalités sont limitées au rôle d'exécutant), la Charte des municipalités introduira un paradigme inversé, dans lequel les initiatives émergeront des citoyens et des élus locaux, puisque ces derniers sont les mieux placés pour connaître les besoins de leur communauté et mettre en place les outils et services appropriés pour y répondre adéquatement.

Quels sont les outils qui seront nécessaires aux municipalités dans la redéfinition de leurs rôles et de leurs mandats suite à l'abolition des CRÉ et des CLD?

Malgré l'abolition des CRÉ introduite par le projet de loi 28, le besoin de plans d'action concertés en matière de développement au niveau local et régional — dans le respect de l'autonomie municipale — va demeurer. Or, il existe déjà présentement plusieurs tables et forums à la disposition des élus municipaux pour avoir ce dialogue constant, notamment les MRC et, dans les cas de la région de Montréal et de Québec, les communautés métropolitaines. C'est sans compter les nombreuses instances de concertation qui existent au niveau national entre les représentants municipaux et du gouvernement du Québec, notamment la Table Québec-municipalités (TQM). Il est important de rappeler, enfin, que rien n'empêche les municipalités qui le souhaitent de se doter de leurs propres structures de concertation sur les enjeux qui nécessitent, de leur point de vue, une vision et des actions communes.

Pour ce qui est de l'abolition des CLD, soulignons que c'est la structure qui va disparaître, et non les fonds, qui seront gérés directement par les municipalités et les MRC. Les élus municipaux pourront ainsi choisir le véhicule qui leur semble le plus efficace pour stimuler le développement économique local et régional, selon leur réalité propre. Par exemple, une municipalité pourrait choisir de maintenir l'expertise de son CLD en créant un OSBL calqué sur le même modèle qui offrirait de l'information, du financement, des services-conseils ou de l'accompagnement aux entreprises sur son territoire. Une autre municipalité pourrait choisir de créer une société de développement économique qui aurait le même mandat. Une troisième pourrait décider de rapatrier directement cette responsabilité au sein de son organigramme ou de celui de la MRC, en instaurant un service interne chargé du développement économique. Bref, chaque municipalité aura la latitude nécessaire pour choisir la solution la mieux adaptée à la réalité locale et régionale pour encourager le développement économique. □



ENTREVUE AVEC ALAIN RAYES

M. Rayes est président du CAMF et maire de Victoriaville

Vous êtes président du CAMF depuis décembre 2013; jugez-vous que les récentes réformes du gouvernement québécois au plan local et régional auront un impact stratégique dans l'offre de services à venir par votre organisation?

Avec toutes les coupures annoncées par le gouvernement du Québec pour redresser l'économie, les municipalités ont plus que jamais besoin d'un organisme intermédiaire comme le Carrefour action municipale et famille pour accompagner les municipalités. Les coupures forcent les municipalités et les organismes à couper du personnel; le CAMF devient donc un pivot pour faire le lien entre le gouvernement et les municipalités. C'est à travers le CAMF que le gouvernement peut continuer d'aider les municipalités à développer leur offre de services aux citoyens.

En tant que maire d'une ville de centralité, quel sera l'impact des changements annoncés par le gouvernement du Québec par la signature du Pacte fiscal 2015 dans votre communauté?

L'impact sera surtout au niveau fiscal, principalement à cause du court délai entre l'annonce des coupures et leur mise en vigueur. Lors de l'annonce des coupures, les municipalités étaient en démarche de planification financière pour l'année à venir. Pour compléter l'exercice financier, on aura tendance à se rabattre sur des solutions faciles à mettre en place à court terme, mais pas nécessairement avantageuses à long terme.

Le point positif est que ces coupures occasionnent une décentralisation des pouvoirs vers les municipalités. Celles-ci ont donc plus de pouvoirs sur les décisions qui les concernent. Par contre, la disparition, ou, disons l'amputation, de certains organismes de concertation tels les CLD et les

CRÉ nous force, surtout en tant que ville de centralité, à nous réadapter et à développer des mécanismes de concertation pour travailler de concert avec les autres municipalités. Nous voulons mettre nos forces ensemble pour offrir de meilleurs services aux citoyens de la région, mais de quelle façon nous y prendrons-nous? Il y a un exercice de réflexion à faire concernant la gestion de la concertation. Pour les villes dont la concertation est harmonieuse et les mécanismes de travail en équipe sont bien ancrés et efficaces, la transition sera plus facile. Mais il ne faut pas tomber dans le piège de mettre de côté des éléments clés comme les enjeux ruraux. Nous aurons besoin de beaucoup d'échanges et de solidarité pour continuer à développer des communautés fortes.

En quoi la reconfiguration des structures de gouvernance au plan local et régional aura-t-elle un impact positif sur votre stratégie de développement économique et social à Victoriaville?

Tel que mentionné plus haut, le point positif réside surtout dans le fait que les municipalités auront plus de pouvoirs. Nous devons miser sur ce point afin de prendre davantage de décisions qui concernent un plus grand nombre. Les organismes de concertation et de développement communautaire ont peut-être subi des changements et des coupures, mais les programmes d'aide aux municipalités sont restés. C'est aux municipalités à travailler ensemble pour faire que ces programmes soient bénéfiques aux citoyens de leur région de la façon la plus intéressante possible. Nous avons démontré dans le passé que nous avons la capacité de nous adapter et être créatifs, je suis certain que de beaux projets devraient éclore pour les prochaines années dans chacune de nos municipalités! □



ENTREVUE AVEC RICHARD LEHOUX

M. Lehoux est président de la Fédération québécoise des municipalités

En quoi le rôle des MRC sera appelé à changer dans le contexte actuel de redéfinition des structures régionales et comment cela permettra de poursuivre une saine concertation locale et régionale?

Les MRC devront se doter d'une instance de concertation entre elles et avec les municipalités; la mise en valeur d'un tandem MRC-municipalités sera au cœur des changements. Les municipalités devront quant à elles bien s'approprier leurs nouveaux rôles, s'asseoir avec la population locale, les familles, les jeunes, les aînés, et on devra faire tous ensemble une projection dans le futur. Nous devons nous demander collectivement: que voulons-nous pour notre communauté et comment devons-nous faire pour y arriver? Au niveau territorial, les MRC devront maximiser les investissements pour les communautés, tels que les équipements de sports et de loisirs et faire attention à ne pas investir tout dans la même municipalité.

Il faudra miser sur une concertation bien structurée dans les MRC mais également entre les MRC. Reconnaître l'instance que chacune des régions veut se donner est le meilleur moyen d'avoir une cohérence entre les MRC. Quel genre de structures veut-on? Dans les prochains temps, nous devons mettre le focus sur le développement de projets et de réflexions plus approfondies de concertation entre MRC pour y arriver. Il faut bien sûr que le gouvernement soit également ouvert aux structures qui seront mises de l'avant.

Comment la FQM s'assurera-t-elle que les municipalités en milieu rural aient l'autonomie et les moyens pour assumer les compétences du développement économique local et la latitude pour décider de la gouvernance la plus appropriée à leur réalité?

La FQM entend négocier le prochain pacte fiscal pour qu'il tienne compte des enjeux ruraux davantage et qu'il y ait plus de redevances pour les

régions rurales. Il faudra également trouver d'autres moyens de soutenir le développement économique en milieu rural. Le gouvernement a transféré beaucoup de responsabilités aux MRC mais pas nécessairement les budgets qui viennent avec. Une solution pour maximiser l'efficacité des MRC serait d'en arriver à pouvoir alléger le travail en minimisant la reddition de compte.

Quels sont les leviers supplémentaires sur lesquels les MRC pourront s'appuyer pour assumer leur rôle d'interlocuteur du gouvernement et de représentation des territoires?

Le gouvernement et les MRC devront assumer des rôles de partenaires et il faudra inévitablement développer des relations avec le gouvernement et insister pour que ce rôle soit joué par le gouvernement.

Jugez-vous que cette réforme des structures territoriales aura un impact positif sur la gouvernance des milieux ruraux?

Oui, car ces changements apporteront une plus grande prise en charge de nos milieux et de la vision du dynamisme qu'on souhaite y voir. Il s'agit d'une opportunité; nous nous réapproprierons nos territoires et y donnerons la couleur qui lui convient. Avec la création du prochain pacte fiscal, nous aurons certainement l'opportunité de bien développer nos milieux et d'obtenir le plus de latitude et de confiance possible. On pourra alors établir un genre de grande politique familiale où seront répertoriées toutes les actions concrètes que l'on souhaite pour le futur de nos communautés. □

CONTRER L'INTIMIDATION AU SEIN DES MUNICIPALITÉS: LES RECOMMANDATIONS DU CAMF

Il n'est certainement pas évident de contrer un problème qui prend source de l'extérieur. L'intimidation prend racine dans les écoles, sur Internet, dans la vie sociale des jeunes. Ceux-ci doivent encore apprendre à développer une conscience morale afin de bien vivre en société, sans parler du fait que l'adolescence est une période sensible du cycle de vie d'une personne. L'instabilité émotionnelle, l'incertitude quant à leur place dans la société, la peur du rejet sont toutes des situations auxquelles les adolescents font face. Comment donc, en tant qu'instance municipale, les aider d'une part, à respecter leurs semblables et, d'autre part, à développer leur confiance et ne pas se laisser abattre par les commentaires négatifs?

Le ministère de la Famille a décidé de se pencher sur la question avec un forum entièrement dédié au phénomène. Le CAMF y a participé afin d'y présenter ses recommandations destinées aux municipalités qui veulent s'investir dans la lutte contre l'intimidation. Voici donc ces recommandations.

1. Établir des normes minimales par les différents corps policiers (municipal et Sûreté du Québec) en matière de prévention de l'intimidation et de la maltraitance envers les jeunes et les aînés. L'action devra se faire à l'intérieur des enveloppes actuelles des différents paliers de gouvernements (ex. : policier communautaire « aîné » de Repentigny).
2. Rendre obligatoire un processus de formation des animateurs des camps de jours (municipaux, privé et communautaire) et offrir des outils spécifiques sur l'enjeu de l'intimidation entre les enfants.
3. Modifier la loi électorale du Québec afin de permettre aux administrations municipales de constituer un registre des personnes de plus de 75 ans (vivant seule) en situation potentielle de vulnérabilité.
4. Développer un guide à l'intention des municipalités, visant à informer les décideurs municipaux sur les implications de ceux-ci en matière de prévention à l'intimidation et à la maltraitance envers les jeunes et les aînés (exemple : le guide municipal sur les saines habitudes de vie réalisée par le Réseau québécois Villes et villages en Santé).
5. Reconnaître la pertinence de la démarche *Municipalité amie des aînés (MADA)* comme levier pour mobiliser le milieu municipal au niveau de la lutte à la maltraitance au plan local (développement d'un outil en lien avec la démarche MADA).
6. Reconnaître les politiques familiales municipales (PFM) comme levier intéressant pour mobiliser les communautés locales en matière de lutte à l'intimidation envers les jeunes (développement d'un outil spécifique à la PFM).
7. Réaliser une étude sur les meilleures pratiques pour favoriser une utilisation optimale des parcs municipaux en réduisant au maximum l'intimidation dans les espaces verts entre les jeunes (ex. : surveillance des parcs, aménagement sécuritaire, espace de jeux et révision des normes, etc.).
8. Accorder un financement stable et récurrent afin de poursuivre les activités du programme PAIR dans l'ensemble des régions du Québec.
9. Revoir le programme de formation national des entraîneurs (PNCE) en vue d'introduire un chapitre sur l'intimidation dans les sports et les loisirs.
10. Planifier, en collaboration avec les organismes communautaires Famille (OCF), une formation à l'intention des parents d'enfants entre 6 et 9 ans et 13 ans et plus.
11. Développer un programme de formation des bénévoles œuvrant auprès des clientèles jeunes et aînés en vue de les sensibiliser et les outiller sur les enjeux de l'intimidation.

Les municipalités, les MRC et le gouvernement peuvent contribuer significativement à la création d'un milieu de vie accueillant pour la population et prévenir l'intimidation. La lutte contre l'intimidation, à tous âges et dans tous les milieux, fait partie intégrante des priorités. □

PORTRAIT D'UN MEMBRE: **La Tuque**

Pourquoi avoir mis à jour votre politique municipale?

Depuis l'adoption de la toute première politique familiale en 1995, un grand nombre d'actions ont été réalisées afin de contribuer au mieux-être des familles. Que ce soit en terme de sécurité, de loisirs, d'équipements récréo-touristiques, de soutien à des projets, d'appui à des organismes sociaux ou communautaires ou encore en terme d'environnement, tous les aspects touchant la famille ont fait l'objet d'améliorations. Au fil du temps, le « penser et agir famille/aîné » s'est imprégné dans toute l'organisation municipale, garant d'un souci constant à l'égard des familles.

Presque 20 ans plus tard, de nouveaux enjeux entrent en compte et affectent les familles de différentes manières. Guidée par le programme *Municipalités amies des aînés* dans lequel la Ville de La Tuque souhaite être reconnue, la démarche entourant la présente politique reflète encore mieux ce positionnement axé sur le vieillissement actif, tel qu'en témoignent le cadre général d'orientation et le plan d'action. Autre enjeu : la santé. Si les politiques précédentes veillaient à favoriser l'activité physique et la santé des familles notamment par le développement ou l'amélioration des équipements sportifs et récréatifs, ou encore par le soutien de l'organisation *La Tuque en forme et en santé*, il semblait nécessaire d'aller encore plus loin, malgré que les possibilités d'intervention en matière de santé soient limitées pour une municipalité.

L'orientation en termes de santé que retient la présente politique vise donc l'acquisition et le maintien de saines habitudes de vie. Elle s'arrime ainsi en partie à la ligne directrice du Centre de Santé du Haut-Saint-Maurice et du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et ce, dans un esprit d'efforts concertés.

Pourquoi était-ce important pour vous d'ajouter les volets *Municipalité amie des aînés* et saines habitudes de vie?

L'adaptation des municipalités au vieillissement de la population est un défi de taille à relever. Les besoins vont se faire de plus en plus pressants à bien des niveaux. Nous voulons que nos retraités vivent dans un environnement qui leur permet de demeurer actifs. Cette politique cherche à améliorer la manière de vivre ensemble en ayant les ressources et les services appropriés.

Les aînés sont des atouts pour une communauté qui sait les écouter, les utiliser et le considérer comme des êtres riches de leur expérience. En 2014, nous ne devons plus voir le vieillissement comme un problème, mais plutôt comme une belle occasion de tirer profit du savoir et de la sagesse de ces générations d'aînés.

Le choix d'inclure les saines habitudes de vie et le vieillissement actif des aînés dans la politique familiale plutôt que de rédiger trois documents spécifiques est conséquent à



UN 26^e COLLOQUE QUI EN DIT LONG

Que se passe-t-il lorsqu'on réunit des élus et acteurs municipaux en provenance de partout au Québec dans un même endroit durant trois jours ? Cela donne lieu à un phénomène de concertation incroyable pour le milieu municipal. Durant le 26^e Colloque de l'action municipale en faveur des familles, qui a eu lieu du 1^{er} au 3 mai 2014, l'équipe du CAMF, qui était présente dans chacun des ateliers, forums de discussion, activités et rencontres, a recueilli vos impressions, vos inquiétudes, vos questionnements et vos points de vue afin d'avoir une vue d'ensemble de vos préoccupations et ainsi améliorer la qualité de vie des familles et des aînés de vos communautés. Le bilan est clair : quelle que soit la place où l'on se trouve au Québec, les acteurs municipaux font face aux mêmes enjeux lorsque vient le temps de passer à l'action.

Tout d'abord, précisons que l'édition 2014 du colloque du CAMF a accueilli, et de loin, le plus grand nombre de participants de l'histoire. Cela témoigne de l'importance que les acteurs municipaux accordent au thème et à leur rôle au sein de la communauté. Parmi les ateliers qui ont enregistré le plus grand nombre d'inscriptions, on note celui sur la politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique, l'atelier 7 sur le

penser et agir famille/aîné dans l'aménagement de la municipalité et l'activité pré-colloque sur la mise en œuvre d'une PFM ou d'une démarche MADA, comment bien réussir ? Sur ce dernier point, le CAMF s'est penché dernièrement sur son offre de service et ses outils afin de mieux accompagner les municipalités et MRC qui ont terminé leur PFM ou leur démarche MADA et en sont maintenant à la mise en œuvre du plan d'action.

Ainsi, pour les nombreux participants de l'atelier 2 sur la politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique, l'un des éléments de la discussion portait sur le fait que la répartition des fonds est parfois inadéquate pour les infrastructures ; il y a parfois beaucoup de fonds à certains endroits et peu à d'autres. Un des enjeux notés renvoyait donc au désir d'obtenir du financement pour l'entretien et la rénovation des infrastructures de loisirs et également de composer avec les réalités très différentes de la municipalité rurale par rapport à la municipalité urbaine quant aux loisirs. □

Quelques enjeux relevés lors des ateliers

ATELIER 2

La politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique, un outil pour la PFM/MADA

Enjeu : le financement pour l'entretien et la rénovation des infrastructures de loisirs.

ATELIER 6

Adapter les services de proximité au vieillissement de la population : une mission à partager!

Enjeux : les municipalités doivent être les premières instances à appliquer la proximité avec les aînés et doivent aider dans le développement du sentiment de sécurité et d'appartenance.

ATELIER 7

Penser et agir famille/aîné dans l'aménagement de la municipalité

Enjeux : l'urbanisme de proximité est intéressante mais les coûts peuvent être élevés.

Les milieux ruraux connaissent des difficultés pour aménager la municipalité pour répondre efficacement aux familles et aux aînés.

ATELIER 8

Les meilleures pratiques issues des plans d'action PFM/MADA

Enjeux : il faut s'assurer d'avoir du financement aussi pour mettre en œuvre les actions.

Le développement de partenariats est incontournable.

FORUM A

Le transport collectif dans la PFM/MADA

Enjeux : pour les communautés en milieu très rural, il peut être difficile de développer une offre de service en transport collectif qui soit rentable.

Les aînés isolés en milieux ruraux sont ceux qui connaissent le moins l'offre de service de transport collectif et sont difficilement joignables.

FORUM B

Le chargé de projet et l'employé municipal, des complices pour le RQF/A

Enjeux : il y a parfois une méconnaissance des rôles de chacun et une surcharge de travail pour le chargé de projet.

Il faut établir des liens avec les directions de la municipalité pour bien gérer les budget et le déroulement des opérations.

la philosophie qui a guidé les différentes politiques familiales de Ville de La Tuque depuis presque vingt ans : les aînés font partie intégrante des familles tout comme la santé participe au mieux-être de tous.

La Tuque remet le sceau Action Famille à certaines entreprises et organisations qui posent des gestes pour répondre aux besoins des familles. Quels gestes peuvent être posés pour obtenir le sceau ?

Cette initiative a été lancée en 2012 et permet de reconnaître les bons coups en faveur des familles qui ont été réalisées par les entreprises et les organismes latuquois.

Le projet vise principalement à reconnaître trois catégories d'actions : environnement, service et conciliation travail/études/famille. Ayant pour mission de favoriser l'attraction et la rétention des familles dans notre communauté, ce projet vise à développer un sentiment d'appartenance et de fierté, en plus de reconnaître et d'encourager les actions menées pour assurer le bien-être des familles sur le territoire des trois municipalités qui forment l'agglomération de La Tuque. Le sceau Action Famille La Tuque permet de souligner autant les efforts des commerces et des entreprises, que ceux de tous les organismes du milieu qui répondent aux besoins spécifiques des familles et qui mettent en place des mesures pour y arriver.

Des gestions aussi simples qu'installer un banc dans les salles de bain d'un restaurant pour que les enfants puissent se laver les mains ou offrir un menu santé pour enfants font partie des actions qui peuvent être proposées. Les entreprises qui font preuve d'ouverture au point de vue des conditions de travail de leurs employés dans le but de faciliter la conciliation travail/famille/étude sont également des gestes qui peuvent être posés.

Les coupons Cool Taxi favorisent la sécurité des jeunes latuquois. Comment cela fonctionne-t-il ?

La Ville de La Tuque, en partenariat avec la Sûreté du Québec, offre aux finissants de secondaire V de l'École secondaire Champagnat ainsi que La Tuque High School des coupons Cool Taxi au montant de 10 \$ chacun qui pourront servir à défrayer le transport par taxi à l'occasion du bal des finissants, afin de leur assurer un retour à la maison sécuritaire. Cette initiative est issue du conseil municipal via le comité de sécurité publique, composé du maire monsieur Normand Beaudoin qui agit comme président, d'élus municipaux ainsi que du directeur du poste de la Sûreté du Québec. Elle vise à sensibiliser les jeunes à l'importance du raccompagnement en fin de soirée, comme le veut le slogan « Je t'aime en vie, je t'offre Cool Taxi! ». □



Retour sur la *Journée de partage, d'échange et de réflexion Municipalité amie des enfants* (13 février 2015)

Thème privilégié

« RÉFLEXION SUR LES ENJEUX MUNICIPAUX ET PISTES D'ACTION EN LIEN AVEC LE DOSSIER DE LA PETITE ENFANCE »

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF), en collaboration avec la ville de Boucherville, a souligné le 13 février dernier la tenue de la 2^e édition de la *Journée de partage, d'échange et de réflexion Municipalité amie des enfants*. Cette année, le thème privilégié était « **réflexion sur les enjeux municipaux et pistes d'action en lien avec le dossier de la petite enfance** ».

Cette journée d'échange sur le rôle des municipalités dans le développement global des enfants était destinée aux partenaires de l'organisme, aux représentants des 29 municipalités accréditées MAE, aux municipalités intéressées par l'accréditation, aux représentants d'organismes voués à l'enfance et à tous les acteurs municipaux concernées par le développement global des enfants (réseau scolaire, réseau des services de garde, réseau de la santé et milieu des affaires).

Réunis au Centre multifonctionnel Francine-Gadbois, la centaine de participants issus de plus de 40 municipalités et arrondissements au Québec et de près de 25 organismes, ministère de la Famille, ou réseau de la santé et des services de garde, ont eu l'occasion d'échanger sur leurs bons coups et sur leurs expériences respectives en tant qu'acteurs municipaux concernés par les dossiers reliés à l'enfance et à la petite enfance.

Cette journée a aussi permis de susciter des réflexions sur les réalités, les enjeux et les défis auxquels font face les gestionnaires, les élus et les acteurs municipaux, lorsqu'il est question de contribuer au développement global des enfants et des tout-petits.

La première partie de la journée a été consacrée à des conférences et des ateliers de formation sur les thèmes du bien-être et du développement des 0-5 ans en tant que défi pour les gestionnaires et élus municipaux, le rôle de la municipalité dans le développement global de l'enfant, les défis et les retombées tangibles de la participation

des enfants pour les municipalités et sur un projet de création d'un tableau de bord de données en faveur des 0-5 ans. Au cours de l'après-midi, cinq conférenciers issus de cinq municipalités accréditées MAE sont venus présenter le portrait de leur municipalité sous l'angle des initiatives et des projets en faveur des enfants et des tout-petits.

Plusieurs objectifs étaient poursuivis par ce rassemblement :

- permettre les échanges et encourager les réflexions sur les enjeux municipaux en lien avec le dossier de la petite enfance et le rôle des municipalités dans le développement global des enfants;
- favoriser le partage d'expériences, de bons coups et de projets inspirants mis de l'avant par les municipalités en faveur des enfants et des tout-petits;
- favoriser le réseautage entre les différents acteurs et partenaires du monde municipal autour des préoccupations et des dossiers liés à l'enfance et à la petite enfance.

La popularité et l'intérêt qu'a suscité cet événement auprès des acteurs municipaux et les commentaires émis à l'issue de cette journée sont éloquentes et fort positifs. Ils démontrent clairement la satisfaction des participants à l'égard de cette deuxième édition et à quel point l'événement a répondu à leurs attentes. La programmation a abondamment été qualifiée de pertinente, inspirante et enrichissante et nombreux sont ceux et celles qui ont souligné leurs intentions de reproduire au sein de leur municipalité les projets et les réalisations qui leur ont été présentés.

Soulignons que le contenu des présentations a été affiché sur le site Internet MAE, dans la section *Événements – Journée de partage, d'échange et de réflexion MAE*. Visitez le www.amiedesenfants.ca. □

Éditeur

Carrefour action municipale et famille
6200, boul. Taschereau, local 401
Brossard (Québec) J4W 3J8

Téléphone: (450) 466-9777
Télécopie: (450) 466-6838

Courriel: info@carrefourmunicipal.qc.ca
Internet: www.camf.ca

Coordination de la rédaction et de la production

Véronique Bettez

Collaborateurs

Sylvie Beauregard, Maryse Bédard-Allaire, Véronique Bettez, Natasha Blanchet-Cohen, Marie-Ève Lagacé, André Lebon, Richard Lehoux, Menahan O'Bomsawin-Delorme, Marc-André Plante, Alain Rayes, Suzanne Roy

Correction Véronique Bettez et Marie Rhéaume

Conception graphique Fusion Communications & Design

Impression Les Presses du Fleuve

Dépôt légal

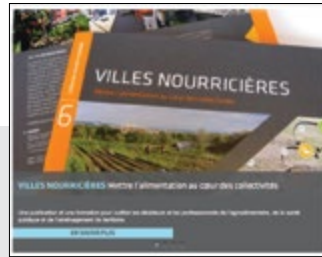
Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada
1^{er} trimestre 2015 **ISSN 1708-9824**



Un service de garde éducatif à la petite enfance qui prend racine dans sa communauté

Ce document regroupe l'ensemble des informations permettant aux municipalités de mieux comprendre l'environnement juridique et administratif de ce service public d'une grande importance pour le développement des communautés du Québec. L'initiative est le fruit d'un partenariat avec le ministère de la Famille et vise globalement à mieux soutenir les municipalités à 1) développer une réglementation municipale optimale pour encadrer les services de garde à l'enfance sur son territoire; 2) comprendre les enjeux, les structures et l'évolution du réseau des services de garde éducatifs depuis 1997; 3) souligner quelques partenariats locaux novateurs dont les municipalités pourront s'inspirer; et finalement, 4) reconnaître le plein potentiel du monde municipal dans l'éclosion d'une telle institution favorisant l'amélioration de la qualité du milieu vie de nos familles.

Pour accéder au document en ligne, visitez le www.camf.ca. Veuillez prendre note qu'un tableau descriptif et comparatif de lois et règlements existant au Québec et dans différents états en Amérique du Nord, traitant de manière plus détaillée des pouvoirs des municipalités en matière de services de garde, est aussi disponible sur le site Internet du Carrefour action municipale et famille.



Villes nourricières

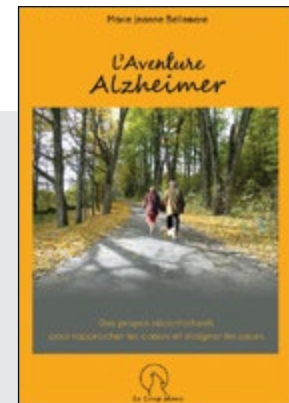
L'organisme *Vivre en Ville* a récemment lancé un ouvrage intitulé *Villes nourricières – Mettre l'alimentation au cœur des collectivités* qui s'adresse entre autres aux décideurs. On y propose des stratégies et des pistes d'action afin de favoriser l'accès à une alimentation saine en milieu urbain et rural. Des pistes de réflexion sont amenées afin d'améliorer l'accès aux aliments pour tous tout en limitant les impacts environnementaux et monétaires.

Pour plus d'information ou pour commander le document : www.vivreenville.org/



Chez moi, je sais comment éviter de me brûler (vidéo)

L'association des grands brûlés a produit cette vidéo pour sensibiliser la population aux conséquences des brûlures graves chez les personnes de 50 ans et plus. On y retrouve les facteurs de risque d'accidents avec brûlures graves au quotidien, plus particulièrement dans le logement, la cuisine et la salle de bain. On y élabore aussi les nombreuses conséquences pour les personnes vieillissantes que de tels accidents peuvent produire. Et enfin, on y illustre les lieux de pouvoir permettant de les éviter.



L'aventure Alzheimer

Par le biais d'anecdotes, d'observations et de réflexions, l'auteur dépeint avec respect, finesse et parfois humour le quotidien de ces gens qui se débattent avec une mémoire en friche. Elle suggère plusieurs façons d'intervenir qui sont le fruit de son expérience comme aidante-naturelle auprès de ses deux parents atteints de cette maladie ainsi que de son passage comme conseillère aux familles à la Société Alzheimer de la Rive-Sud.

Marie-Jeanne Bellemare est convaincue que la vie ne s'arrête pas à la tombée du diagnostic... Elle continue mais différemment et il est toujours possible de vivre encore d'heureux moments avec un proche dont la mémoire s'effrite. Une lecture intéressante pour mieux comprendre la clientèle aînée aux prises avec cette maladie.

www.aventurealzheimer.com

calendrier

1^{er} avril 2015

Date limite pour déposer une candidature pour la certification *Municipalité amie des enfants* – cohorte d'avril
www.amiedesenfants.ca

Du 7 au 9 mai 2015

27^e Colloque annuel du CAMF
Montmagny, www.camf.ca

8 mai 2015

Remise des *Prix du CAMF 2015*

8 mai 2015

Assemblée générale annuelle

15 mai 2015

Journée internationale des familles

11 au 17 mai 2015

Semaine québécoise des familles
www.quebecfamille.org

7 juin 2015

Fête des voisins
www.fetedesvoisins.qc.ca



27^e COLLOQUE DU CAMF

7-8-9 MAI 2015 EN UN COUP D'ŒIL

JEUDI 7 MAI 2015

ACTIVITÉS PRÉCOLLOQUE 9 h - 11 h 30

- A S'unir pour une nouvelle gouvernance, ancrée sur les besoins des aînés
- B S'unir avec les familles, les jeunes et les aînés dans les projets municipaux
- C S'unir : des exemples concrets
- D S'unir pour intégrer les saines habitudes de vie
- E S'unir pour mieux comprendre les retombées des projets PFM/ MADA

ACTIVITÉ D'OUVERTURE - DÎNER 11 h 45 - 13 h 45

ATELIERS INTERACTIFS BLOC A 14 h - 15 h 30

- 1 S'unir pour favoriser la mobilité des aînés
- 2 S'unir pour une meilleure réconciliation travail-famille
- 3 S'unir pour un service de garde éducatif implanté dans sa communauté
- 4 S'unir pour permettre de vieillir chez soi dans sa communauté
- 5 S'unir pour développement moteur des enfants : À NOUS DE JOUER!
- 6 S'unir pour le maintien des camps de jour en milieu rural

COQUETEL DE BIENVENUE 16 h - 17 h 30

VENDREDI 8 MAI 2015

DÉJEUNER DES RQF/A 8 h 30- 10 h

ATELIERS INTERACTIFS BLOC B 10 h 15 - 11 h 45

- 7 S'unir pour la mobilité universelle
- 8 S'unir pour offrir à la communauté un milieu de vie accueillant afin de prévenir l'intimidation
- 9 S'unir pour le développement global des enfants
- 10 S'unir pour soutenir les proches aidants isolés par l'Alzheimer
- 11 S'unir dans la mise en œuvre des plans d'action PFM et MADA
- 12 S'unir pour faire de la rue un espace de jeu sécuritaire

DÎNER DE RÉSEAUTAGE 12 h - 13 h 30

FORUMS D'ÉCHANGE 13 h 45 - 15 h 15

13^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 15 h 30 - 17 h

SOUPER DE LA VILLE HÔTESSE 18 h

SAMEDI 9 MAI 2015

DÉJEUNER DE CLÔTURE AVEC JASMIN ROY 8 h 30 - 10 h



MOT DU PRÉSIDENT DU CAMF

Du 7 au 9 mai prochain, la ville de Montmagny recevra l'édition 2015 du Colloque annuel du Carrefour action municipale et famille sous le thème *S'unir pour les familles et les aînés dans une gouvernance renouvelée*. Cette thématique abordée dans le cadre du colloque se veut rassembleuse. Des changements sociaux survenus dans les dernières années ont amené les villes et les MRC à travailler différemment avec les ressources mises à leur disposition. C'est l'occasion idéale de réfléchir aux différentes formes de partenariat déjà existantes et aux façons de les renouveler.

Alain Rayes, maire de Victoriaville et président du CAMF

Le Carrefour remercie le ministère de la Famille et le Secrétariat aux aînés pour son appui financier au fonctionnement de ses activités et pour son soutien technique auprès des municipalités et des MRC en matière de politique familiale municipale et dans la mise en place de la démarche *Municipalité amie des aînés*.

Famille
Québec 